



## PROGRAMME

# SAVOIR ACCUEILLIR UN CLIENT EN SITUATION DE HANDICAP

L'ACCÈS POUR TOUS AUX SERVICES DES CHR

**PUBLIC :** Cette formation s'adresse aux personnels chargés de l'accueil des personnes handicapées dans les Etablissements Recevant du Public et qui est décrite dans le Registre Public d'Accessibilité.

Pour les Etablissements Recevant du Public classés de la 1<sup>ère</sup> à la 4<sup>ème</sup> catégorie, elle constitue la mise en œuvre de l'action de formation que l'employeur doit décrire dans l'attestation qu'il signe et qui est contenue dans le Registre public d'Accessibilité.

**PRÉ REQUIS :** Aucun

**À L'ISSUE DE CETTE FORMATION** les participants seront capables de :

- Accueillir et d'accompagner dans l'établissement les personnes en situation de handicap.

**Taux d'acquisition : 99,33%**

## Formation 7 HEURES

INTER INTRA ENTREPRISES - 8 À 12 PARTICIPANTS

### INTRODUCTION

#### PRINCIPE D'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS

- DÉFINITION DU HANDICAP
- CADRE RÉGLEMENTAIRE DE L'ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC

#### DÉFINITIONS DES TYPES D'HANDICAP - CONSTAT - CE QU'IL FAUT SAVOIR

- LA DÉFICIENCE VISUELLE ;
- LA DÉFICIENCE AUDITIVE
- LA DÉFICIENCE MOTRICE

### INTERVENANT

Spécialisés dans la gestion du handicap

### MÉTHODE

Pédagogie active et participative : plénières interactives, analyses de cas